

L'an deux mille vingt-six, le mardi 17 février 2026 à 19h00, les membres du COmité de DIREction de l'Office de Tourisme de Belle-Île-en-Mer, légalement convoqués, se sont réunis à la Communauté de Communes – Le Palais, sous la présidence de Pierre-Paul AUBERTIN.

Nombre de conseillers : ➤ en exercice : 21 ➤ présents : 15 ➤ votants : 17	* <b>Membres présents :</b>	
	Collège des élus	Jean-Luc GUENNEC, Tibault GROLLEMUND, Ronan JUHEL, Valérie LE BIHAN, Hélène JUGEAU, Dominique ROUSSELOT, Marie THUILLIER
	Collège des professionnels	Pierre-Paul AUBERTIN, Fanny BOQUILLET, Marianne LE POETVIN, François DESARD, Pierre REBOUR, Nicole LENOBLE, Stéphane MAUGER,
	Collège des personnalités qualifiées	Cathy DUPARC suppléante de Pierrick PAINVIN,
Date de convocation : 10/02/26	* <b>Membres représentés :</b>	
	Collège des élus	Vanina CHAMBRIER donne pouvoir à Marie THUILLIER
	Collège des professionnels	
	Collège des personnalités qualifiées	Régina DURACQ donne pouvoir à Hélène JUGEAUPierre REBOUR,
	* <b>Membres absents :</b>	
	Collège des élus	Noémie SOULIER, Guillaume CHATELAIN, Soizic LUCAS,
	Collège des professionnels	Dominique MICHAUD,
	Collège des personnalités qualifiées	
	* <b>Étaient également présents :</b>	Julien FROGER – Directeur de l'office de tourisme Geneviève PAILLET – Responsable Administrative, partenariats et qualité de l'office de tourisme Camille BEVAND – Responsable Accueil, Promotion et Développement touristique de l'office de tourisme

## Ordre du jour

### Porté a connaissances et Délibérations du CODIR

- 1 – Approbation du compte rendu du CODIR du 28 janvier 2026
- 2 – Présentation du rapport d'activités 2025
- 3 – Approbation de l'état des effectifs 2025
- 4 – Approbation du Compte Financier Unique 2025
- 5 – Plan d'actions 2026
- 6 – Approbation du budget primitif 2026
- 7 – Approbation de l'état prévisionnel des effectifs 2026
- 8 – Approbation de l'édition de la carte touristique 2026/2027

### Discussions - Échanges

- 9 – Questions diverses

*Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)

## 1. Approbation du compte-rendu du CODIR du 28/01/26

Le compte rendu du CODIR du 28 janvier 2026 était joint à l'invitation. Celui-ci ne soulevant ni question, ni observation, est approuvé à l'unanimité hors présence de Dominique ROUSSELOT, Thibault GROLLEMUND, Ronan JUHEL et Jean-Luc GUENNEC arrivés après le vote.

## 2. Présentation du rapport d'activités 2025

Le rapport d'activités était joint à l'invitation.

Les grands moments mis en avant sont :

La labellisation Destination d'Excellence en cours d'examen par Atout France.

La journée inter-connaissances en mars 2025 à Erdeven avec les offices de tourisme de la Baie de Quiberon et de Carnac. Cette journée sera reconduite en mars 2026 à Belle-Ile.

La mise en place des totems en gare maritime de Quiberon.

La formation « sensibilisation aux handicaps » avec l'association Entre dans la ronde.

Une quinzaine d'accueils presse réalisés en collaboration avec le CRT et l'ADT 56, dont certains à destination des marchés suisse, allemand et belge.

La première édition des semaines économiques et des savoir-faire.

Les visites partenaires en augmentation. 359 partenaires nous ont fait confiance en 2025.

L'actualisation de la stratégie de développement touristique.

Les collaborations institutionnelles.



Office de Tourisme de Belle-Ile en Mer  
Rapport d'activités  
2025

Votes : 14	Pour	14
	Contre	0
	Abstention	0

Valérie LE BIHAN félicite l'équipe pour le travail réalisé.

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité hors présence de Thibault GROLLEMUND, Ronan JUHEL et Jean-Luc GUENNEC arrivés après le vote.

Julien FROGER prose de présenter le plan d'actions, le budget et le compte financier unique avant de passer aux votes.

## 3. Présentation du plan d'actions 2026

Le plan d'actions 2026 était joint à l'invitation.

*Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)



## ACCUEIL

Toujours améliorer la qualité de notre accueil et passer au sur-mesure

-  Faire face à l'afflux et assumer nos ambitions "communication et partenaires" en renforçant l'équipe de conseillers en séjour d'avril à septembre
-  Donner accès à l'agenda H24 et 7 jours sur 7 par la mise en place des écrans dynamiques performant visible de la rue (Office central et Point d'informations)
-  Mieux valoriser les savoir-faire en réagénant la boutique et en augmentant la collection de portraits.
-  Proposer aux visiteurs des séjours sur mesure, en installant l'outil numérique "Roadbook" (logiciel générant des carnets de voyage sur-mesure)
-  Valoriser le point I de Sauzon en retravaillant son agencement et sa signalétique
-  Afficher les messages de sensibilisation (nature, sécurité routière, déchets, eau...) à la gare maritime de Quiberon en dialoguant avec la Région Bretagne, Breizh Go Océane et l'Office de Tourisme de la Baie de Quiberon

## Indications budgétaires

+14 000 €  
vs 2025

9 200 €

Dépenses  
courantes







4 500€

2 500€

Dépenses  
courantes

## COMMUNICATION

Faire évoluer nos communications et développer certaines offres manquantes

-  Fiabiliser et améliorer la performance des webcams en reprenant la gestion de celle des Poulains et en renouvelant les matériels
-  Compléter l'offre découverte famille en reprenant la gestion de l'appli Vagabondez et en y intégrant un parcours Monet (2026, année du centenaire de sa mort)
-  Faire face à l'afflux randonnée en participant à la mise en oeuvre des outils de communication de la Stratégie Randonnée, avec la Communauté de Communes
-  Créer la nouvelle carte touristique papier pour la saison 2026
-  Disposer d'une collection photos en phase avec nos valeurs, pour nous, nos collaborateurs et nos partenaires en poursuivant l'acquisition d'images et professionnalisant la photothèque
-  Refondre les éditions papiers de l'Office en engageant un travail de concertation en 2026

7 000 €

8 000 €

1 000 €

2 000 €

3 500 €

A  
déterminer

## PROMOTION

Cultiver nos collaborations, saisir les opportunités et garantir un accueil presse de qualité

-  Renouveler la collaboration presse avec Tourisme Bretagne, Comité Régional du Tourisme
-  Dialoguer régulièrement avec Morbihan Tourisme, l'Agence Départementale du Tourisme
-  Développer et enrichir nos contenus sur les réseaux sociaux pour être attractif toute l'année

3 850 €

1 600 €

Dépenses  
courantes

- Mettre en avant la vie locale via des story** sur nos réseaux sociaux
- Accompagner 100% des accueils presse
- Mettre en place des collaborations presse à l'échelle de la baie de Quiberon
- Saisir les opportunités de promotion** dans les pas du projet de l'ouverture de la Citadelle
- S'appuyer sur les événements en ailes de saison pour **promouvoir "une île vivante à l'année"**

Dépenses courantes

4 500 €

## PARTENAIRES

Rapprocher l'Office de Tourisme de ses partenaires

- Rester disponible et garantir à tous les acteurs du tourisme, **une réponse rapide et adaptée**
- Diffuser mensuellement** une newsletter et l'observatoire du tourisme
- Solliciter l'ensemble des partenaires** (hors meublés de tourisme) au moins une fois dans l'année et échanger de manière approfondie avec **200** acteurs du tourisme bellilois.
- Associer les partenaires dans le projet de refonte des éditions** et des tarifs partenaires
- Mettre en place un **diagnostic numérique du territoire** et proposer à nos partenaires des **ateliers et des formations**
- Faire de l'espace pro sur le site internet un **espace de ressources incontournables**
- Faire du groupe Accor un **partenaire actif** de l'Office de Tourisme
- Organiser la **"rencontre annuelle du Tourisme"** en octobre

Dépenses courantes

1 000 €

## COLLABORATION

Cultiver nos collaborations pour rester proactif et fiabiliser nos messages

- Garantir la bonne diffusion des informations** à l'échelle Morbihannaise et **fiabiliser notre base de données** en migrant vers l'outil "TourInsoft"
- Cultiver l'interconnaissance et garantir la cohérence de nos discours** en organisant la **Journée des Offices de Tourisme** de la baie de Quiberon à Belle-Ile

3 500 €

1 000 €

## OBSERVATION

Améliorer l'observatoire et engager une enquête visiteurs

- Continuer à diffuser et améliorer la fiche d'observation** des fréquentations :
  - En reprenant sa mise en page
  - En intégrant des indicateurs de consommation (commerces et restaurants)
  - En intégrant des indicateurs de prévisions en partenariat avec les hôtels de Belle-Ile et la compagnie Breizh Go Océane (taux de réservation à 1 et 3 mois)
  - En affinant l'indicateur durées de séjour en lien avec Breizh Go Océane
- Engager une enquête visiteurs 2026/2027** (prestation Tourisme Bretagne) pour faire évoluer nos actions demain

Dépenses courantes

13 000 €

*Belle-Ile, vous emmener sur une terre en mer*  
OFFICE DE TOURISME - 02 97 31 81 93 - info@belle-ile.com - www.belle-ile.com

Votes : 17	Pour	17
	Contre	0
	Abstention	0

Le COmité de DIRection valide le plan d'actions 2026 et autorise le directeur à le présenter au conseil communautaire.

*Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)



## 4. Présentation du Budget 2026 et du CFU 2025

Julien FROGER propose de présenter le budget 2026 et le CFU 2025 en même temps.

Les membres du CODIR ont à leur disposition une présentation du budget et du CFU sous forme de tableau détaillé. Cette présentation est annexée au présent compte-rendu.

Afin de conduire ses missions, le compte financier unique de l'office de tourisme se clôture en 2025 de la manière suivante :

- Concernant la section de fonctionnement 2025

- 1 105 956, 03 € en dépenses

Les dépenses sont constituées à 34 % par les charges en personnel, à 25 % par le règlement d'un litige, à 24 % par le reversement exceptionnel d'excédent à la CCBI, à 13 % par les dépenses de fonctionnement et de communication-promotion et à 4 % par des dépenses d'édition.

- 1 184 415,34 € en recettes

Les recettes sont constituées à 76 % du reversement de la taxe de séjour par la CCBI, à 21 % par la participation des partenaires aux services proposés, à 3 % par la boutique

La section se clôture donc avec un excédent de + 78 459,31 €

- Concernant la section d'investissement 2025

- 12 300, 03 € en dépenses

- 118 866,33 € en recettes

Pour mémoire, considérant la nature des missions de l'office de tourisme, le comité de direction de l'office de tourisme juge, depuis 2022 que les seules dotations aux amortissements suffisent à subvenir aux besoins d'investissements de l'établissement.

La section se clôture donc avec un excédent de + 106 566,30 €.

*Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)

	Résultat exercice 2024	Report 2024	Résultat exercice 2025 Fonctionnel	Résultat 2025 Budgétaire
Investissement	96 025,36	96 025,36	15 040,94	106 566,30
Fonctionnement	429 492,78	429 492,78	-351 033,47	78 459,31

FONCTIONNEMENT	2025
----------------	------

<b>Dépenses</b>	<b>1 105 956,03 €</b>
Dépenses de l'année	1 105 956,03 €
Déficit reporté	- €

<b>Recettes</b>	<b>1 184 415,34 €</b>
Recettes de l'année	754 922,56 €
Excédent reporté	429 492,78 €

<b>Résultat budgétaire</b>	<b>78 459,31</b>
----------------------------	------------------

<b>Résultat fonctionnel</b>	<b>-351 033,47</b>
-----------------------------	--------------------

INVESTISSEMENT	2025
----------------	------

<b>Dépenses</b>	<b>12 300,03 €</b>
Dépenses de l'année + RAR	12 300,03 €
Déficit reporté	- €

<b>Recettes</b>	<b>118 866,33 €</b>
Recettes de l'année	22 840,97 €
Excédent reporté	96 025,36 €

<b>Résultat budgétaire</b>	<b>106 566,30 €</b>
----------------------------	---------------------

<b>Résultat fonctionnel</b>	<b>15 040,94 €</b>
-----------------------------	--------------------

FONCTIONNEMENT	2025
----------------	------

<b>Dépenses</b>	<b>1 105 956,03 €</b>
Dépenses de l'année	1 105 956,03 €
Déficit reporté	- €

<b>Recettes</b>	<b>1 184 415,34 €</b>
Recettes de l'année	754 922,56 €
Excédent reporté	429 492,78 €

<b>Résultat budgétaire</b>	<b>78 459,31</b>
----------------------------	------------------

<b>Résultat fonctionnel</b>	<b>-351 033,47</b>
-----------------------------	--------------------

INVESTISSEMENT	2025
----------------	------

<b>Dépenses</b>	<b>12 300,03 €</b>
Dépenses de l'année + RAR	12 300,03 €
Déficit reporté	- €

<b>Recettes</b>	<b>118 866,33 €</b>
Recettes de l'année	22 840,97 €
Excédent reporté	96 025,36 €

<b>Résultat budgétaire</b>	<b>106 566,30 €</b>
----------------------------	---------------------

<b>Résultat fonctionnel</b>	<b>15 040,94 €</b>
-----------------------------	--------------------



Le résultat de la section d'investissement 2025 (106 566,30 €) reporté en 2026, se cumulera aux recettes d'amortissements de l'année sur la même section.

Il en ressort une recette d'investissement durablement suffisante pour couvrir les besoins de l'établissement eu égard à sa nature, sans besoin d'affectation du résultat de la section de fonctionnement 2025.



### Fonctionnement 2026

En recette au Chapitre 002 = 78 459,31 €



### Investissement 2026

En recette au Chapitre 001 = 106 566,30 €

**Il est donc proposé de reporter les excédents d'une année sur l'autre sans affectation entre sections AUCUNE DELIBERATION N'EST DONC NECESSAIRE**

*Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) – [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)

### Préalable sur l'équilibre budgétaire :

Conformément à l'article L1612-4 du Code des Collectivités, le budget doit être voté en équilibre pour chacune des sections (Fonctionnement et Investissement). Le CGCT (art L1612-6 et -7) autorise toutefois un suréquilibre budgétaire. Il est ainsi admis un excédent de la section d'investissement provenant des résultats du Compte Administratif précédent.

### Résumé sur la situation actuelle:

Budgétairement, l'exercice prévisionnel 2026 est excédentaire en section d'investissement et en section de fonctionnement, grâce aux reports d'excédents de l'année antérieure.

### Concernant la section de fonctionnement prévisionnelle 2026

#### ○ 677 367,04 € en dépenses

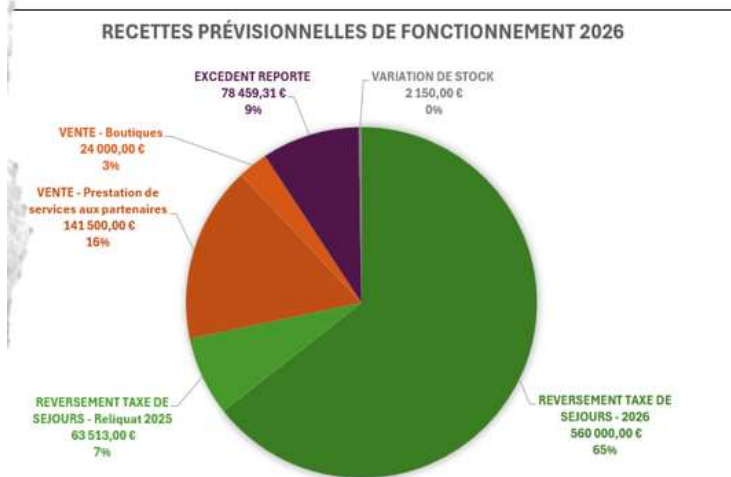
Les dépenses prévisionnelles 2026 s'établissent ainsi :



- **59,1 %** de charges en personnel
- **35,1 %** de dépenses à caractère général comprenant celles liées à la communication-promotion
- **2,7 %** de provision pour versements ultérieurs des primes de départ en retraite tel que prévues par la convention collective nationale des offices de tourisme
- **2,5 %** par les dotations aux amortissements portées au crédit de la section d'investissement
- **0,6 %** au titre de l'impôt sur les bénéfices.

#### ○ 869 622,31 € en recettes

Les recettes prévisionnelles 2026 s'établissent ainsi :



- **71,7 %** de reversement de la taxe de séjour par la CCBI, pour un total de 623 513 €, au titre de l'année 2026 (560 k€) et d'un reliquat restant du au titre de 2025 (63 513 €)
- **19 %** de ventes de services au partenaires (141 500 €) et de produits boutique (24 000 €)
- **9 %** d'excédent reporté 2025, considérant que compte tenu de la nature des dépenses portées par l'Office de Tourisme le comité de direction n'a pas souhaité les porter en recette d'investissement.
- **0,3 %** de variation de stocks

La section prévisionnelle de fonctionnement est présentée avec suréquilibre de

**+ 192 255,27 €**

*Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)



## 5. Approbation de l'état des effectifs 2025

L'équipe de l'office de tourisme était constituée en 2025 de 11 personnes pour 10 postes et 7,18 équivalents temps pleins, selon le tableau des effectifs suivant :

STATUT	POSTE	INDICE	CONTRAT	DATES ENTRÉES / SORTIES
<b>Cadre de la Fonction Publique</b>	Directeur		Mise à disposition à temps partiel	Novembre 2022
<b>Cadre</b>	Responsable conseil en séjour, Communication et développement	3-1	CDI à temps complet	Octobre 2023
<b>Cadre</b>	Responsable administratif, partenariats et qualité	3-1	CDI à temps complet	Octobre 2000
<b>Agent de maîtrise</b>	Community manager et Conseiller en séjour	2-1	CDI à temps complet	Janvier 2002
<b>Agent de maîtrise</b>	Chargé de communication et Conseiller en séjour	2-1	CDI à temps complet	Avril 2025
<b>Employé</b>	Conseiller en séjour	1-3	CDI à temps complet	Juillet 2024
<b>Employé</b>	Conseiller en séjour, chargé des relations partenaires	1-3	CDI à temps partiel 90%	Mi-mars 2025
<b>Employé</b>	Conseiller en séjour	1-1	CDI à temps complet	Novembre 2024
<b>Employé</b>	Conseiller en séjour	1-1	CDD Saisonnier temps complet	Avril à octobre 2025
<b>Employé</b>	Conseiller en séjour	1-1	CDD saisonnier temps complet	Début juillet à septembre 2025

<b>Votes : 17</b>		Pour	17
		Contre	0
		Abstention	0

## 6. Approbation du CFU

Le directeur, ordonnateur de l'EPIC office de Tourisme s'absente au moment du vote.

Le Comité de Direction valide le CFU et autorise le directeur à le présenter au conseil communautaire.

<b>Votes : 17</b>		Pour	17
		Contre	0
		Abstention	0

## 7. Approbation du Budget primitif 2026

Le Comité de Direction valide le Budget 2026 et autorise le directeur à le présenter au conseil communautaire.

<b>Votes : 17</b>		Pour	17
		Contre	0
		Abstention	0

*Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)

## 8. Approbation de l'état prévisionnel des effectifs 2026

L'état prévisionnel des effectifs 2026 prévoit un effectif de 10 personnes pour 10 postes soit 7,98 équivalents temps pleins, selon le tableau des effectifs suivant :

STATUT	POSTE	INDICE	CONTRAT	DATES ENTRÉES / SORTIES
<b>Cadre de la Fonction Publique</b>	Directeur		Mise à disposition à temps partiel	Novembre 2022
<b>Cadre</b>	Responsable conseil en séjour, Communication et développement	3-1	CDI à temps complet	Octobre 2023
<b>Cadre</b>	Responsable administratif, partenariats et qualité	3-1	CDI à temps complet	Octobre 2000
<b>Agent de maîtrise</b>	Community manager et Conseiller en séjour	2-1	CDI à temps complet	Janvier 2002
<b>Agent de maîtrise</b>	Chargé de communication et Conseiller en séjour	2-1	CDI à temps complet	Avril 2025
<b>Employé</b>	Conseiller en séjour	1-3	CDI à temps complet	Juillet 2024
<b>Employé</b>	Conseiller en séjour, chargé des relations partenaires	1-3	CDI à temps partiel 90%	Mi-mars 2025
<b>Employé</b>	Conseiller en séjour	1-2	CDI à temps complet	Novembre 2024
<b>Employé</b>	Conseiller en séjour	1-2	CDD Saisonnier temps complet	Avril à octobre 2026
<b>Employé</b>	Conseiller en séjour	1-2	CDD saisonnier temps complet	Avril à septembre 2026

<b>Votes : 17</b>	Pour	17
	Contre	0
	Abstention	0

## 9. Approbation de l'édition de la carte touristique 2026/2027



La délibération 2023-01-30-004 précise que le directeur de l'OTBI peut :  
**Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution dont la résiliation et le règlement des marchés et des accords-cadres passés selon la procédure adaptée, lorsque les crédits sont inscrits au budget, dans la limite de 10 000 € HT.**

*Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) – [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)



Votes : 17	Pour	17
	Contre	0
	Abstention	0

Le Comité de Direction sera informé à chaque séance des engagements pris dès lors que leur montant excédent 2 000 € HT.

**TIRAGE** 120 000  
**DEVIS** 15 930,00 € HT

Impression carte touristique 2026/2027

## 10. Questions diverses

Pierrick PAINVIN s'est inquiété de l'information diffuser sur le site de la compagnie maritime au sujet des tarifs saisonniers et a fait un mail à l'ensemble du CODIR.

Cette information a été transmise à la région.

La compagnie BreizhGo est en train de finaliser les modalités du pass saisonnier. En attendant, il y a possibilité de bénéficier d'une réduction de 50% sur une traversée véhicule, sur présentation de la demande et justifier d'un CDD ou d'une promesse d'embauche d'une durée d'au moins 28 jours.

Pierre REBOUR précise que dans le texte il est bien précisé Contrat de travail et pas promesse d'embauche.

La réponse de Pierrick PAINVIN a été transmis au responsable de ligne.

Thibault GROLEMUND fait part de la réponse de la région qui demande à la compagnie de rétablir le tarif saisonnier.

Pierre REBOUR estime que c'est maintenant qu'il faut agir car les saisonniers commencent à arriver.

L'appel à candidature pour le CODIR est paru. A l'issue des élections, un nouveau CODIR sera mis en place

La rencontre avec Tourisme Bretagne prévue le 17 mars est reportée à une date ultérieure.

**La séance est levée à 21h05.**

*Belle-île, la Bien Nommée, l'île qui vous change durablement !*

OFFICE DE TOURISME, catégorie I – 1 bis Place de l'Hôtel de Ville – CS 61102 – 56360 LE PALAIS

SIRET 878 114 107 00013 – Atout France IM 056200003

☎ : 00 33 (0)2 97 31 81 93 – [info@belle-ile.com](mailto:info@belle-ile.com) - [www.belle-ile.com](http://www.belle-ile.com)